

**COMITÉ CONSULTATIF
DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS
OU
EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE**

Procès-verbal de la séance du Comité consultatif des services aux élèves HDAA 2014-2015
de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 13 avril 2015 à 19h15, à la salle Des Lys.

Représentants des parents	Fonction	Présence	Absence
Michel Rocheleau	Président	x	
Isabelle Tardif	Vice-présidente	x	
Johanne Daudier	Secrétaire	x	
Anne-Marie Cardinal	Membre	x	
Nancy Michaud	Rep. comité de parents	x	
Sylvain Lemieux	Substitut comité de parents	x	
Isabelle Poisson	Membre	x	
Annie Clermont	Membre	x	
Benoît Lapointe	Membre	x	
Frédéric Bourget	Membre	x	
Ida Francoeur	Membre	x	
Isabelle Deslandes	Membre	x	
Julie Desrosiers	Membre	x	
Lyne Loïselle	Membre	x	
Nadia Ben Khalifa	Membre		x
Rachid Hacherouf	Membre		x
Stéphane Ricci	Membre	x	
Yasmina Tahi	Membre	x	
Représentants de la communauté			
Vacant			
Représentant des directions d'école			
Sophie Dubé	Directrice adjointe	x	
Représentante des enseignants			
Jocelyne Veilleux	Enseignante secondaire	x	
Julie Rivard	Enseignante primaire	x	
Représentante des professionnels			
Rachel Marinier	Orthophoniste	x	
Représentante du personnel de soutien			
Annie Lavoie	Techn. Éduc. spéc.	x	
Services des ressources éducatives			
Marie France Martinoli	Directrice adjointe	x	

1. **Constatation du quorum à 19h21**
2. **Ouverture de l'assemblée et mot du président.**
3. **Adoption de l'ordre du jour**

Quelques ajouts à 18.1 et 18.2

Madame Francoeur propose, secondée par Madame Tardif

4. **Parole au public**

Nous avons une personne du public qui posera une question pendant l'intervention de Madame Lavallée.

5. **Adoption du procès-verbal du 23 mars dernier**

Adopté par Monsieur Lapointe et secondé par Madame Desrosiers

6. **Présence de Madame Lavallée, présidente de la CSMV**

Monsieur Rocheleau présente Madame Lavallée. Cette dernière nous parle de son parcours et des tables de travail à la CSMV. Elle mentionne, entre autre, qu'il y aura une révision des cours d'histoire et que le système scolaire est à revoir. Elle invite les membres du comité à consulter le document suivant : Le rapport du comité d'experts sur le financement administratif, gestion et gouvernance des commissions scolaires...

Elle indique qu'il renferme des recommandations importantes sur la taxation, le fonctionnement, les coûts, les ehdaa, etc. Elle réfère également les membres à consulter le rapport Champoux-Lesage.

Madame Lavallée parle du projet d'évolution en quatre volets : la fusion des commissions scolaires, la gouvernance des commissions scolaires (changer la démocratie scolaire), la taxation scolaire et la décentralisation des pouvoirs.

Elle précise un des enjeux qui est le multiculturalisme : 1 enfant sur 4 n'a pas le français comme langue maternelle.

Un autre est de l'ordre immobilier (manque de places) car il y a une croissance rapide des effectifs et 150 élèves sur 500 sont issus de l'immigration.

Au niveau des compressions budgétaires, on essaie de garder le plus possible ce qui est déjà en place.

Madame Aguirre (public) demande s'il y a des documents disponibles sur l'innovation pédagogique.

Madame Lavallée la réfère au document de Monsieur Simon Larose de l'Université Laval sur la méthode utilisée par le Ministère de l'éducation.

Madame Martinoli bonifie la référence en dirigeant nos recherches sur les sites universitaires et les sites du MEQ et du MELS, afin de consulter les recherches, les expérimentations et les diverses publications.

7. Règles budgétaires 2015-2016

Madame Martinoli mentionne que le document n'est pas encore sorti et qu'il faut prévoir une réunion ad-hoc pour une consultation auprès du comité qui aura lieu soit le 4, soit le 11 mai.

8. Dyspraxie

Madame Tardif propose un abonnement à l'Association Québécoise pour enfants dyspraxiques. Le comité s'entend pour appuyer l'idée et Madame Martinoli va voir la faisabilité de diffuser l'information aux directeurs d'écoles et aux professionnels, peut-être sur le site de la CSMV.

Plusieurs interventions des membres du comité :

Madame Francoeur mentionne que les ateliers sont intéressants.

Madame Tardif invite les membres du comité à assister à l'Atelier : « Une journée à l'école dans les bottines de Benoît ».

Madame Michaud propose qu'un ou deux parents soient membres (ceux qui sont intéressés).

Madame Deslandes aimerait que l'information soit diffusée aux autres parents.

Madame Veilleux précise que les enseignants se concentrent sur les besoins des élèves qu'ils ont.

Madame Michaud aimerait que les parents et les professionnels aient accès à l'information rapidement, que celle-ci se rende et qu'il y ait des renseignements afin de savoir comment travailler avec les enfants dyspraxiques.

Madame Martinoli souligne qu'elle peut envoyer l'information mais qu'elle n'a pas le pouvoir par la suite. Elle va voir la possibilité d'envoyer les courriels (à ce sujet) au comité EHDAA.

Monsieur Ricci trouve l'idée du portail bonne mais relate que les enseignants du primaire ne travaillent pas assez avec cet outil, contrairement à ceux du secondaire.

9. Services régionaux de soutien et d'expertise en adaptation scolaire

(Voir le communiqué) Autisme Montérégie : Abolition des services régionaux de soutien et d'expertise en adaptation scolaire de la Montérégie.

Monsieur Lemieux demande pourquoi l'arrêt de service est seulement au niveau des commissions scolaires de la Montérégie.

Madame Martinoli explique le fonctionnement de ce service. Jusqu'en 2014-2015, les services régionaux étaient en cogestion entre le Ministère de l'éducation et les commissions scolaires. Suite aux coupures au Ministère, la gestion a été décentralisée aux différentes commissions scolaires du Québec. De plus, ce service repose entièrement sur des prêts de ressources de la région. En Montérégie, nous avons de la difficulté à combler les prêts puisque les différentes commissions scolaires ne veulent plus autoriser de prêt. Il y a donc une problématique de recrutement.

Les 9 commissions scolaires de la Montérégie travaillent en coopérative et des travaux sont réalisés conjointement pour répondre aux différents besoins.

Monsieur Lemieux demande à ce qu'il soit possible d'être gardé informé.

10. Suivi sous-comité sondage auprès des parents d'enfant HDAA

Monsieur Bourget fait le suivi des travaux. Il mentionne les grands axes (arrimage des services, sondages envoyés aux parents pour une vue d'ensemble ainsi que des questions du type : Est-ce que...) qui seront traités dans le sondage.

Le comité poursuivra son travail lors d'une prochaine rencontre.

11. Pause

12. Résumés des ateliers de l'AQETA

Madame Tardif parle des nouveautés coup de cœur : le livre de recettes imagées, les blocs de fractions, etc.

Les personnes qui ont participé aux ateliers font une brève description des sujets traités.

Les membres du comité ayant participé à l'atelier sur l'anxiété ont été déçus du contenu mais ont apprécié les autres ateliers et/ou les kiosques des commerçants.

Madame Deslandes nous parle du salon de l'autisme à Laval et souligne le fait qu'il y a beaucoup de ressources là-bas.

13. Parole au commissaire parent EHDA

Monsieur Rocheleau partage avec le comité le climat difficile actuel avec les coupes ministérielles. Il n'y a pas encore de chiffres mais au prochain comité de travail du mois de mai, ils se pencheront sur le constat des services HDAA pour l'an prochain. Comment arrimer les services avec les budgets ?

14. Parole au représentant du comité de parents

Madame Michaud invite les membres du comité, le 28 avril, à la commission publique à la salle Flore Laurentienne, à 20h.

Lundi le 20 avril, les membres du comité de parents sont également invités à rencontrer Diane Miron des services de garde, à 19h30.

Madame Michaud nous parle de « Vu et voir » pour de la numérisation gratuite.

15. Parole au représentant FCPQ

Le 20 avril est la date limite pour les inscriptions du congrès des 29 et 30 mai prochains.

Le 29 avril, conférence sur la dépression (à l'école secondaire De Mortagne, à Boucherville).

16. Budget du comité

Envoyer le kilométrage et les frais d'AQETA

17. Parole aux membres

Monsieur Lemieux remet le dépliant pour la marche « Rendez-vous pour l'Autisme » qui aura lieu le 26 avril 2015.

Madame Deslandes demande la marche à suivre pour le transfert en école spécialisée (demande d'un parent). Madame Martinoli lui mentionne qu'il faut que les parents passent par l'école.

18. Varia

18.1 Programme de familiarisation avec le transport RTL

Madame Martinoli mentionne que le service de berline est offert à tous les élèves qui sont en classe spécialisée. Si le parent désire que son enfant prenne le transport en commun, c'est son choix.

Le programme de familiarisation a pour but de rendre le jeune le plus autonome possible (sensibilisation au transport en commun pendant et après la scolarité).

L'équipe école évalue alors si l'élève est capable ou non de prendre le RTL.

Madame Michaud demande s'il est possible d'être avisé lors de grèves de transports de la RTL afin que nos jeunes ne restent pas seuls au coin de la rue. Madame Martinoli dit que personne n'est prévenu. Madame Dubé, étant sur le comité du transport, va rapporter cela mais mentionne qu'il s'agit du cas par cas et qu'il faudrait en parler à la direction car il s'agit d'une minorité.

18.2 Madame Veilleux nous parle des demandes des enseignants et des budgets de perfectionnement selon le nombre d'enseignants à temps plein. Tous ont droit aux formations (même les personnes à temps partiel). Les enseignants demandent, entre autre, une baisse de ratio en 3^e, 4^e et 5^e secondaire car il n'y a pas beaucoup de temps de qualité pour les EHDA. Même une baisse de 2 ou 3 étudiants ferait une différence. On demande aussi des ajouts de classes d'accueil de francisation et de l'obtention d'une entrée progressive de minimum 5 jours au préscolaire. Quant à l'éducation aux adultes, il n'y a actuellement aucun ratio mais comme le nombre des 16-17 ans représente la clientèle actuelle et qu'ils sont plus nombreux, c'est plus difficile et un ratio serait alors bienvenu.

Actuellement, les demandes ne vont pas dans le même sens que la partie patronale.

19. Levée de l'assemblée à 21h59

Proposée par Madame Michaud et secondée par Monsieur Lemieux.

Rédigé par Johanne Daudier